

Transport scolaire 2018-2019

Guide tarifaire

FACILITER LES DÉPLACEMENTS DE TOUS

Chaque jour, 330 000 voyageurs empruntent le réseau de transports de Montpellier Méditerranée Métropole TaM. Avec 4 lignes de tramway, 36 lignes de bus et le réseau de nuit Amigo, il offre un service optimal. Connecté à de nombreux autres modes de transports, tels que l'autoportage et les transports doux, ce réseau propose des solutions de déplacements diverses et adaptées aux besoins de tous les voyageurs.

Montpellier Méditerranée Métropole facilite la mobilité des collégiens, des lycéens et des étudiants, en subventionnant, à hauteur de 12 millions d'euros par an, les abonnements scolaires, aux tarifs modulés en fonction des revenus. En 2014, la Métropole a également baissé les tarifs de l'abonnement 18 -25 ans à 196 € et ne les a pas augmentés depuis. Au-delà, le ticket de tram baissé à 1 € est un gain pour tous les voyageurs occasionnels.

La Métropole s'adapte aux nouveaux usages numériques, en développant des services en ligne et sur smartphones. Recherches d'itinéraires, horaires en temps réels, disponibilité de VéloMagg ou de places de parking sont autant de services aujourd'hui disponibles sur l'application mobile TaM, tandis que de nombreuses démarches peuvent être faites sur votre espace mobilité virtuel.

Bonne année scolaire à tous.

PHILIPPE SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la ville de Montpellier

Inscription

Quel que soit le réseau utilisé, Hérault Transport vous inscrit au transport scolaire et détermine le montant de votre participation.

Le titre de transport que vous devez utiliser pour vos déplacements dépend de votre lieu de résidence et de votre lieu de scolarisation.

En fonction de vos trajets et de vos choix, Hérault Transport vous orientera sur le ou les réseaux les plus adaptés à vos déplacements (réseaux de TaM, Hérault Transport, SNCF...).

Complétez un formulaire ou inscrivez-vous directement en ligne sur herault-transport.fr

Vous habitez

Montpellier, Baillargues, Castelnau le Lez, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier sur Lez, Pérols, Prades le Lez, St Jean de Védas ou Vendargues, et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé dans une commune de Montpellier Méditerranée Métropole, vous bénéficiez de la carte **ZAP** libre-circulation du réseau TaM.

Beaulieu, Castries, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Lavérune, Montaud, Murviel les Montpellier, Pignan, Restinclières, Saint Brès, Saint Drézéry, St Geniès des Mourgues, St Georges d'Orques, Saussan, Sussargues ou Villeneuve les Maguelone, et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé dans une commune de Montpellier Méditerranée Métropole, vous avez le choix entre la carte **ZAP** libre-circulation et l'abonnement scolaire **Aller retour** d'Hérault Transport.

Une commune de Montpellier Méditerranée Métropole et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé hors de Montpellier Méditerranée Métropole, vous avez le choix entre les abonnements scolaires d'Hérault Transport **Libre circulation** et **Aller retour**.

Accueil spécial rentrée scolaire

Du 27 août au 7 septembre 2018
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Accueil téléphonique 04 34 888 999

148 avenue du Professeur Viala
Parc Euromédecine II
CS34303
34193 Montpellier cedex 5

www.herault-transport.fr



Les abonnements scolaires

Montpellier Méditerranée Métropole

ZAP est un abonnement mensuel.

Cet abonnement vous donne libre accès aux réseaux TaM et Hérault Transport sur l'ensemble du périmètre de Montpellier Méditerranée Métropole.

Pour bénéficier de la tarification correspondant à votre (QF) dès le 1er septembre, vous devez impérativement vous inscrire avant le 30 juin.

Inscription en cours d'année scolaire : vous devez transmettre votre dossier avant le 8 du mois pour bénéficier de la tarification correspondant à votre (QF), dès le mois qui suit cette inscription.



Allo TaM 04 67 22 87 87
Agence TaM - 6 rue Jules Ferry
Montpellier

ZAP : vous devez fournir une photo d'identité lors du retrait de la carte.

Hérault Transport : vous devez joindre une photo d'identité lors de votre **1ère inscription**.

Les tarifs

Quotient familial	ZAP
QF < 9 459 €	9,50 €
9 459 € ≤ QF < 11 038 €	10,50 €
11 038 € ≤ QF < 12 613 €	12,50 €
12 613 € ≤ QF < 14 189 €	14,40 €
14 189 € ≤ QF < 15 765 €	16,40 €
15 765 € ≤ QF < 17 342 €	18,30 €
17 342 € ≤ QF < 34 145 €	20,30 €
QF ≥ 34 145 €	28,00 €

Participation mensuelle
Tarifs en vigueur au 02/08/2017

Hérault Transport

L'abonnement **Aller retour** donne droit à un aller retour domicile-établissement, par jour scolaire.

L'abonnement **Libre circulation** trimestriel offre l'accès à l'ensemble des lignes Hérault Transport en illimité.

Valable du 1er au dernier jour scolaire, week-end et vacances inclus, y compris juillet et août 2019.

Les + de la libre circulation

Les élèves titulaires de l'abonnement libre circulation peuvent utiliser librement les lignes des Transports Intercommunaux du Pays de Lunel, de TaM (Montpellier Méditerranée Métropole) et de Trans'Or (Agglomération du Pays de l'Or).

Ils peuvent également voyager sur les réseaux de Sète Agglopolo Mobilité, de Béziers Méditerranée Transports et de Cap'Bus (Hérault Méditerranée Agglomération) après validation préalable de leur titre auprès des Agences Commerciales des réseaux partenaires (voir condition en agence).

SNCF : si pour vous rendre dans votre établissement scolaire vous devez utiliser le réseau SNCF, Hérault Transport vous adressera un coupon permettant de retirer un titre de transport auprès de la SNCF.

La participation est identique à celle de l'abonnement Aller Retour.

Quotient familial	Aller retour*	Libre circulation
QF < 9 459 €	0 €	36 €
9 459 € ≤ QF < 11 038 €	25 €	39 €
11 038 € ≤ QF < 12 613 €	30 €	46 €
12 613 € ≤ QF < 14 189 €		55 €
14 189 € ≤ QF < 15 765 €		62 €
15 765 € ≤ QF < 17 342 €		69 €
17 342 € ≤ QF < 34 145 €		77 €
QF ≥ 34 145 €		105 €

Participation trimestrielle
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

La carte Hérault Transport est nominative et valable 5 ans, conservez-la (1ère édition gratuite / duplicata : 5 €).

* Abonnement délivré sous réserve du respect des critères fixés au règlement du transport scolaire.

Calcul du QF

Participation aux frais de transport scolaire

Votre participation aux frais de transport scolaire est liée à votre Quotient Familial (QF) et au respect des critères définis dans le règlement d'Hérault Transport.

Pour nous permettre de calculer votre QF, vous devez impérativement nous fournir un justificatif de revenus 2017 si disponible (avis d'imposition ou de non imposition/ Avis récent du RSA).

Calcul du Quotient Familial :

R : Le montant de votre Revenu fiscal de référence.

P : Le nombre de Parts de votre foyer fiscal.

Effectuez la division suivante pour calculer votre Quotient Familial : QF

$$\frac{R}{P} = \text{QF}$$